

Présentation des Budgets Primitifs 2024



Table des matières

Introduction.....	3
I. Budget des eaux pluviales	3
En ce qui concernent les eaux pluviales, les éléments suivants ayant un impact sur 2024 ont été pris en compte :	3
II. Budget des eaux usées	3
Partie 1-Le budget des eaux pluviales (tableau en annexe 1)	4
I Les dépenses de fonctionnement	4
II Les recettes de fonctionnement	5
III. Les dépenses d'investissement.....	7
IV. Les recettes d'investissement	10
V. Les épargnes.....	11
Partie 2 Le budget des eaux usées (tableau annexe 2).....	13
I. Les dépenses de fonctionnement	13
II. Les recettes de fonctionnement	14
III. Les dépenses d'investissement.....	16
IV. Les recettes d'investissement	19
V. Les épargnes.....	20
Partie 3 Le personnel	22
Partie 4 Conclusion	23

Introduction

I. Budget des eaux pluviales

En ce qui concernent les eaux pluviales, les éléments suivants ayant un impact sur 2024 ont été pris en compte :

- Le référentiel budgétaire et comptable M57 est mis en œuvre au 1^{er} janvier 2024.
- Mise en application de la mutualisation du financement conformément aux nouveaux statuts, une délibération cadre fixe la répartition des contributions entre les membres
- En 2024, il est prévu l'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement et d'une prospective financière,
- Un programme de réhabilitation des réseaux démarre.
- Un programme de réhabilitation des bassins débute.
- Un programme conséquent de réalisations d'ouvrages de maîtrise des pollutions, de maîtrise des volumes renvoyés au milieu, de maîtrise des effets du ruissellement et des coulées de boues est prévu.
- Un programme de mise à disposition de récupérateurs d'eaux pluviales pour les usagers est envisagé.
- il est constaté l'effet positif sur les coûts de fonctionnement du marché exploitation des eaux pluviales (vs intégration DSP).

II. Budget des eaux usées

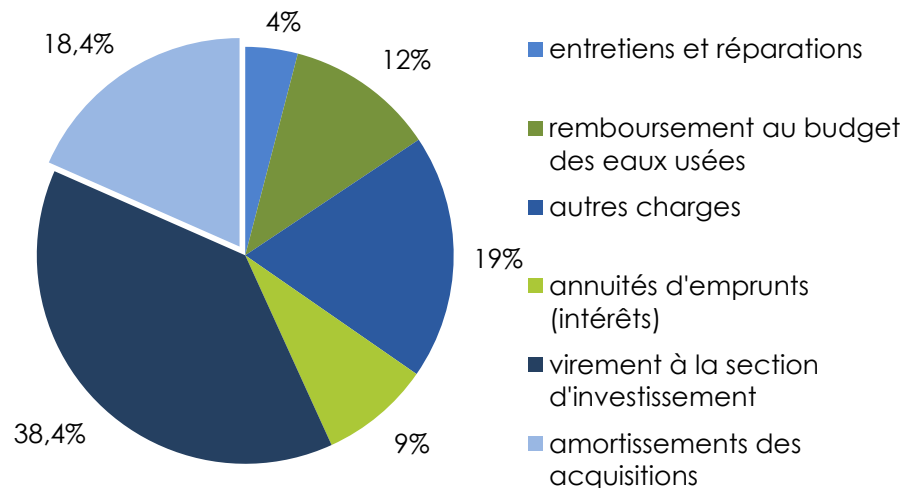
Différents éléments ont été pris en compte pour la construction du budget des eaux usées :

- Les recettes liées à la prime d'épuration n'existent plus.
- le montant de la redevance est stable mais sera indexé à l'inflation.
- En 2024, est prévu le démarrage opérationnel du Géoréférencement des réseaux.
- Le programme ambitieux de réhabilitation des réseaux conformément aux propositions du SDA se poursuit.
- Les investissements 2024 sont partiellement financés par l'emprunt.
- Le démarrage des études d'opportunité pour la réutilisation des eaux usées sur le territoire aura lieu en 2024.
- Le programme de mise en conformité des installations non conformes se termine.
- La Phase 3 du plan d'action de contrôle des usagers non domestiques démarre.

Partie 1-Le budget des eaux pluviales (tableau en annexe 1)

Le budget des eaux pluviales s'équilibre en section de fonctionnement, en dépenses et en recettes à hauteur de 1 845 612,06 euros.

I Les dépenses de fonctionnement



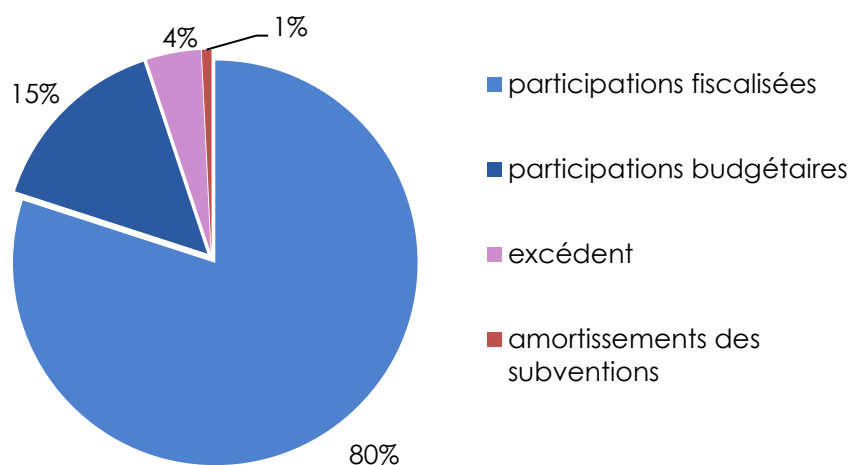
Les charges courantes (chapitres 011 et 65) s'élèvent à 639 438,10 € soit 35% des dépenses de fonctionnement. Il s'agit des dépenses d'entretien des réseaux, du géoréférencement et la prise en charge d'une partie des dépenses du budget des eaux usées.

Les charges financières représentent 9% des dépenses de fonctionnement. Il s'agit du remboursement des intérêts des annuités d'emprunt augmenté par des ICNE (intérêts courus non échus) 2023.

Les amortissements des acquisitions correspondent à 18% des dépenses de fonctionnement.

Le virement à la section d'investissement pour 2024 est de 708 875,97 €.

II Les recettes de fonctionnement



Les participations des adhérents représentent 1 724 614 € soit 95 % des recettes de fonctionnement

- La participation fiscalisée représente 1 476 327 € pour les communes de Mériel, Auvers-sur-Oise, Méry-sur-Oise et Villers Adam.
- La participation pour la commune de Frépillon (248 287 €) est versée par la communauté d'agglomération du Val Paris à la suite de la prise de compétences assainissement par celle-ci ; cette participation est budgétaire.

Répartition des participations par adhérent

En 2023, un travail sur la clé de répartition des contributions des adhérents a abouti à fixer une clé de répartition basée sur 60% de la population et 40% du linéaire de réseau. Quant à l'assiette déterminée à hauteur de 1 724 614 €, elle a été calculée sur la moyenne des contributions des dernières années (2020-2023), conformément à la délibération.

Les variables, la population et le linéaire de réseau, sont actualisés chaque année. Pour 2024, la population est de 26 500 habitants et le linéaire est de 75 570 mètres.

	Population 2024		Linéaire		Répartition à 60/40	
Auvers-sur-Oise	6 868	25,9%	20 453	27,1%	454 887 €	26,4%
Mériel	5 268	19,9%	14 015	18,5%	333 641 €	19,3%
Méry-sur-Oise	10 117	38,2%	24 692	32,7%	620 449 €	36,0%
Villiers-Adam	868	3,3%	3 665	4,8%	67 350 €	3,9%
Frépillon	3 379	12,8%	12 745	16,9%	248 287 €	14,4%
TOTAL	26 500		75 570		1 724 614 €	

	Auvers-sur-Oise	Mériel	Méry-sur-Oise	Villiers-Adam	Frépillon	Total
Participations fiscalisées	454 887 €	333 641 €	620 449 €	67 350 €		1 476 327 €
Participations budgétaires					248 287 €	248 287 €

Les opérations d'ordre s'élèvent à 14 281,59 €. Il s'agit des amortissements des subventions reçues.

L'excédent de fonctionnement de 2023 est de 800 810,94 €.

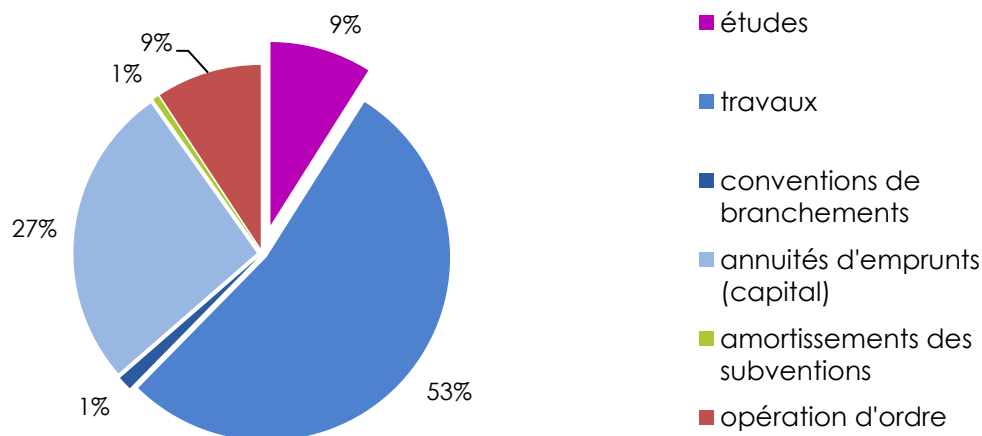
		Dépenses	Recettes	solde
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice	884 802,84	1 605 613,78	720 810,94
	Résultats antérieurs reportés (ligne 002)		80 000,00	80 000,00
	Résultat à affecter	884 802,84	1 685 613,78	800 810,94

Pour 2024, il a été décidé une affectation du résultat 2023 de la manière suivante :

		Dépenses	Recettes
Affectation du résultat 2023	Prévision d'affectation en réserve (1068)	0,00	720 810,94
	Report en fonctionnement de recettes (002)	0,00	80 000,00
	Report en section d'investissement (001)		592 798,79

Le budget des eaux pluviales s'équilibre en section d'investissement, en dépenses et en recettes, à hauteur de 2 695 412,04 €

III. Les dépenses d'investissement



Les études représentent 9% des dépenses d'investissement.

Réhabilitation caniveau rue de la pêcherie à Mériel	6 780,00
Ruissellements rue de carrières à Mériel	18 247,20
Ruissellements chemin du ru (ou rue du Bac) à Mériel	23 508,00
Réfection du bassin des bosquets n°4 à Méry-sur-Oise	20 092,80
Construction d'un bassin de retenu au lieudit de la grande Borne à Frépillon	11 961,00
Maitrise des ruissellements chemin de la Vallée au veau (aval) à Auvers-sur-Oise	54 300,00
Désinvestissement du poste ruelle de l'Isle Adam à Villiers Adam	5 040,00
Gestion EP quartier des Berthelées à Auvers-sur-Oise	26 448,00
Gestion des EP rue de la chevalerie à Auvers-sur-Oise	33 120,00
Gestion de l'exutoire sente des marais à Villiers-Adam	18 000,00
Modification du bassin des impressionnistes à Méry-sur-Oise	19 800,00

Les travaux s'élèvent à 201 794,27 € (avec reports)

Il s'agit notamment de petits travaux et de travaux sans tranchées ainsi que divers aménagements ou des acquisitions de terrains liées aux opérations de travaux (40 000 €).

Les opérations de travaux s'élèvent pour leur part à 1 237 204,83 €.

Remise à niveau des branchements des berthelées	120 000,00
Ruissellements rue de carrières à Mériel	171 989,86
Réhabilitation réseau EP de Mériel année 1 (sous le stade)	34 318,80
Réhabilitation réseau EP à Auvers-sur-Oise (année 1) (ru du stade)	33 896,17
Gestion des EP rue de la chevalerie à Auvers-sur-Oise	192 000,00
Gestion de l'exutoire sente des marais à Villiers-Adam	120 000,00
Modification du bassin des impressionnistes à Méry-sur-Oise	270 000,00
Déviation Ru du stade à Auvers-sur-Oise	110 000,00
Réhabilitation 2024	185 000,00

Les travaux conventionnés avec les usagers s'élèvent à 33 567,97 €.

L'écriture comptable s'équilibre au budget primitif en dépenses et en recettes à la fin des travaux.

En 2024, les amortissements des subventions sont de 14 281,59 €.

Il est inscrit des écritures d'ordre pour 250 000 € afin de régulariser des écritures d'actif, équilibrées en dépenses et en recettes.

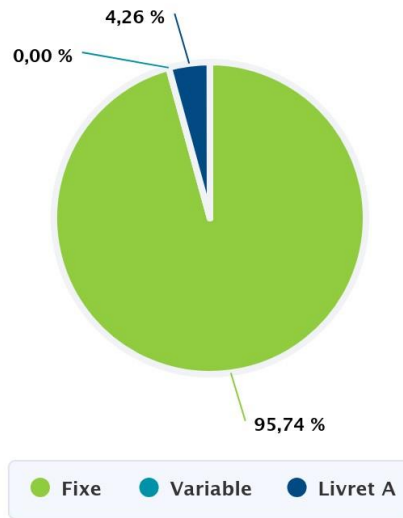
Le remboursement du capital de la dette représente 716 906,38 €.

Quelques informations sur la dette :

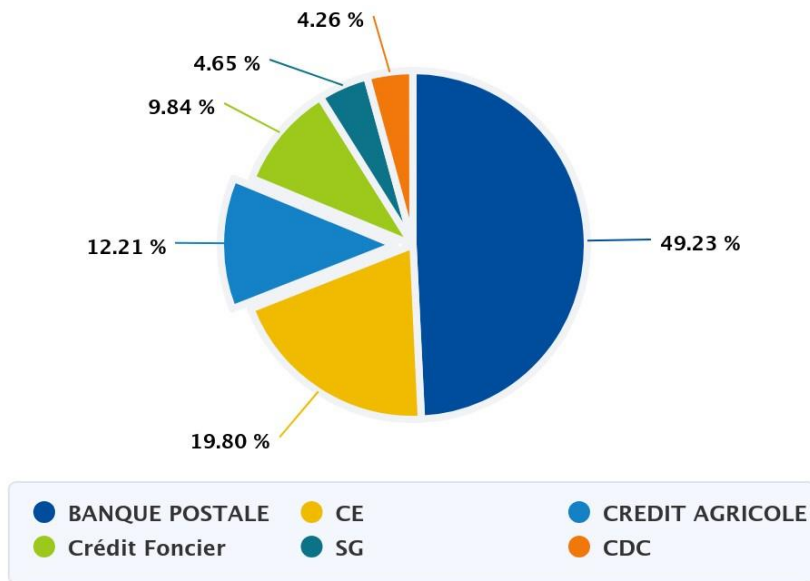
Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
5 733 035 €	2,78 %	11 ans et 8 mois	6 ans et 1 mois	19

	2024	2025	2026	2027	2028	2033
Encours moyen	7 095 270,40 €	6 114 847,82 €	5 129 377,95 €	4 152 302,40 €	3 207 222,34 €	612 546,83 €
Capital payé sur la période	977 995,96 €	977 682,49 €	990 085,22 €	961 007,57 €	928 184,96 €	239 233,79 €
Intérêts payés sur la période	220 525,29 €	189 268,20 €	149 075,42 €	113 226,78 €	86 937,89 €	17 240,14 €
Taux moyen sur la période	3,02%	2,88%	2,66%	2,57%	2,51%	2,55%

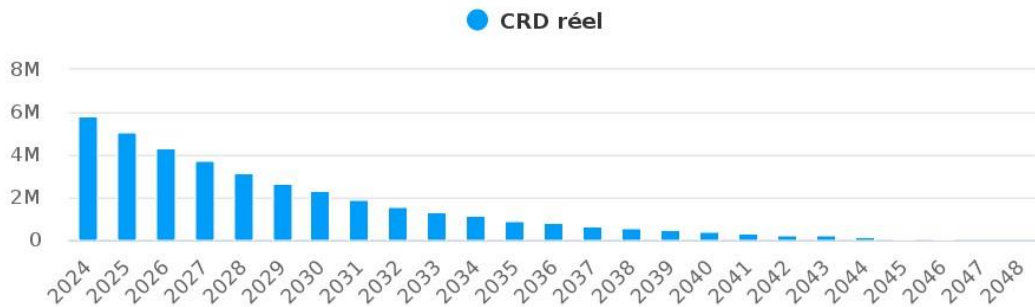
a. Répartition par type de taux



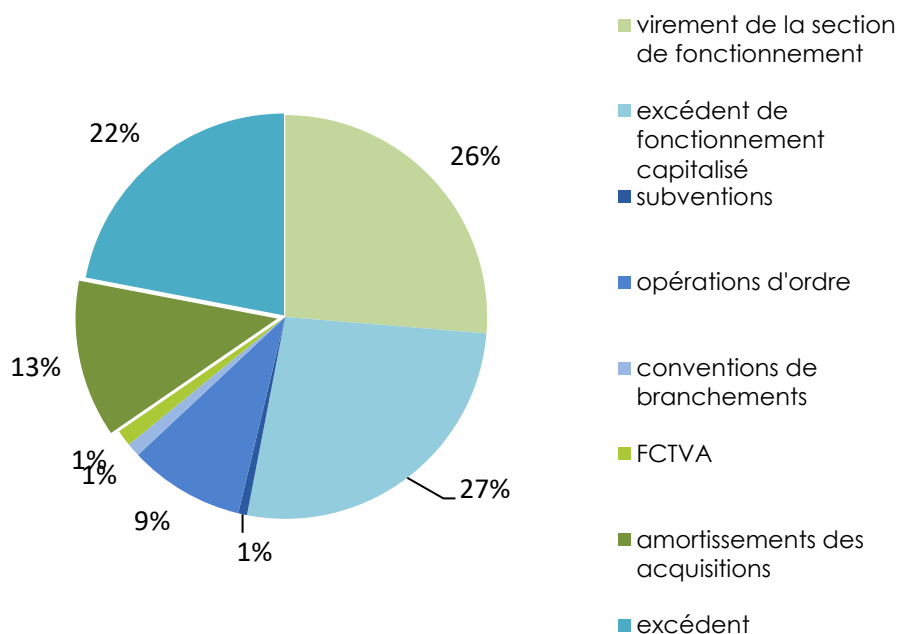
b. Répartition par prêteur



c) Evolution du capital restant dû



IV. Les recettes d'investissement



Le département **subventionné** à hauteur de 18 948,68 € l'opération pour les travaux de maîtrise des ruissellements rue François Coppée / chevalerie.

Les opérations d'ordre s'élèvent à 589 405,20 €. Il s'agit des amortissements des acquisitions (339 405,20 €) et des écritures de régularisation d'actif (250 000 €).

Les travaux conventionnés avec les usagers représentent 29 497,58 €.

L'écriture comptable s'équilibre au budget primitif en dépenses et en recettes à la fin des travaux.

Le virement de la section de fonctionnement s'élève à 708 875,97 €.

Il n'est pas prévu **d'emprunt** en 2024.

L'année 2023 affichait un **excédent d'investissement** est de 592 798,79 € inscrit sur 2024 :

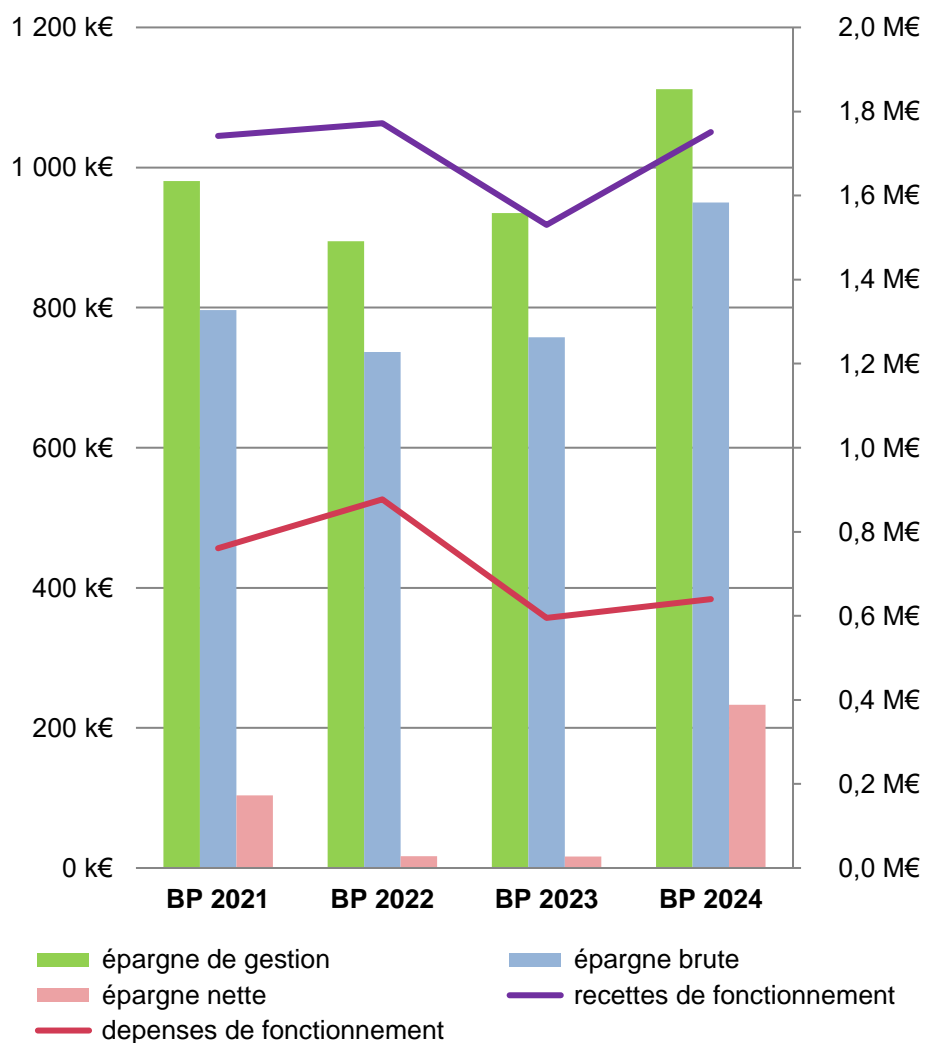
		Dépenses	Recettes	solde
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice	1 414 641,02	1 486 240,24	71 599,22
	Résultats antérieurs reportés (ligne 001)		521 199,57	521 199,57
	Solde global d'exécution	1 414 641,02	2 007 439,81	592 798,79

Considérant les résultats 2023, **une affectation du résultat en réserve de 720 810,94 €** est inscrite au budget 2024 telle que :

		Dépenses	Recettes
Affectation 2024	Prévision d'affectation en réserve (1068)	0,00	720 810,94
	Report en fonctionnement de recettes (002)	0,00	80 000,00
	Report en section d'investissement (001)		592 798,79

V. Les épargnes

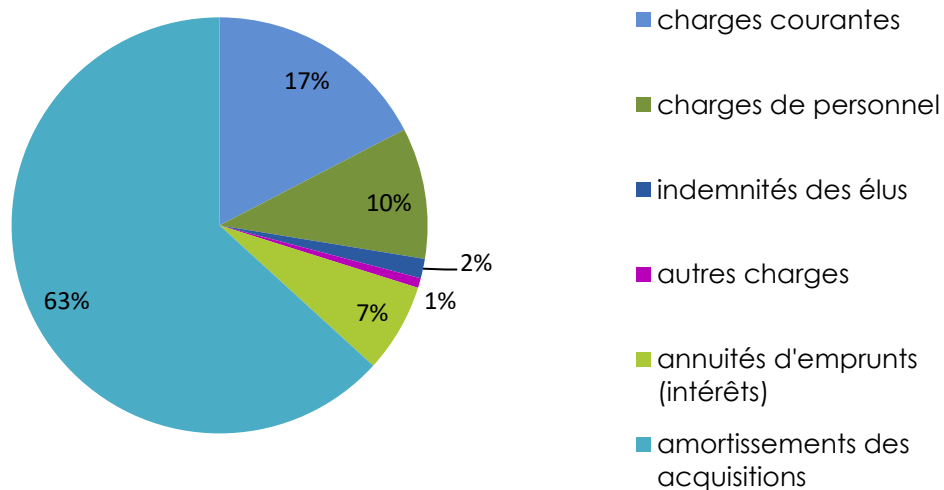
	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024
Recettes de fonctionnement	1 741 894,00 €	1 772 041,00 €	1 530 159,40 €	1 751 330,47 €
Dépenses de fonctionnement	761 096,84 €	877 087,12 €	595 040,47 €	639 438,10 €
Épargne de gestion	980 797,16 €	894 953,88 €	935 118,93 €	1 111 892,37 €
Intérêts de la dette	184 106,37 €	158 319,92 €	177 674,33 €	161 962,73 €
Épargne brute	796 690,79 €	736 633,96 €	757 444,60 €	949 929,64 €
Remboursement du capital de la dette	692 798,49 €	719 641,38 €	741 278,66 €	716 906,38 €
Épargne nette	103 892,30 €	16 992,58 €	16 165,94 €	233 023,26 €



Partie 2 Le budget des eaux usées (tableau annexe 2)

Le budget des eaux usées s'équilibre en section de fonctionnement, en dépenses et en recettes à hauteur de 3 399 154,65 euros.

I. Les dépenses de fonctionnement



Les dépenses 2024 sont en diminution de 18% par rapport au budget total 2023 et se rapprochent du niveau de 2022.

La hausse des dépenses de fonctionnement en 2023 était due à l'intégration des réseaux de la commune de Mériel (régularisation en grande partie pour les acquisitions) et notamment des subventions qui n'avaient jusque-là jamais été amorties.

Cette ressource supplémentaire et unique en 2023 a permis de générer un virement à la section d'investissement de 628 344,84 €.

Les dépenses courantes sont en augmentation. Des projets, liés aux réglementations notamment, sont intégrés au budget 2024 comme le géoréférencement (125 000 €), la réutilisation des eaux usées traitées (40 000 €), la recherche de micropolluants (70 000 €) ou bien le suivi des assainissements non domestiques (20 000€).

Les charges de personnel augmentent de 4%, impact de la politique gouvernementale de lutte contre l'inflation (augmentation du point d'indice, +5 points à chaque échelon).

Les indemnités versées au Président et aux vice-présidents sont stables.

Les charges financières représentent 7% des dépenses de fonctionnement.

Le remboursement des intérêts des annuités d'emprunts s'élève à 230 406,46 €.

Depuis 2017, le SIAVOS travaille sur la maîtrise de sa dette (non-recours à l'emprunt – renégociation globale de sa dette).

Les opérations d'ordre (63% des dépenses de fonctionnement) s'élèvent à 2 148 961,09 €.

Il s'agit des amortissements des acquisitions et des écritures de sortie d'actif sur 2024.

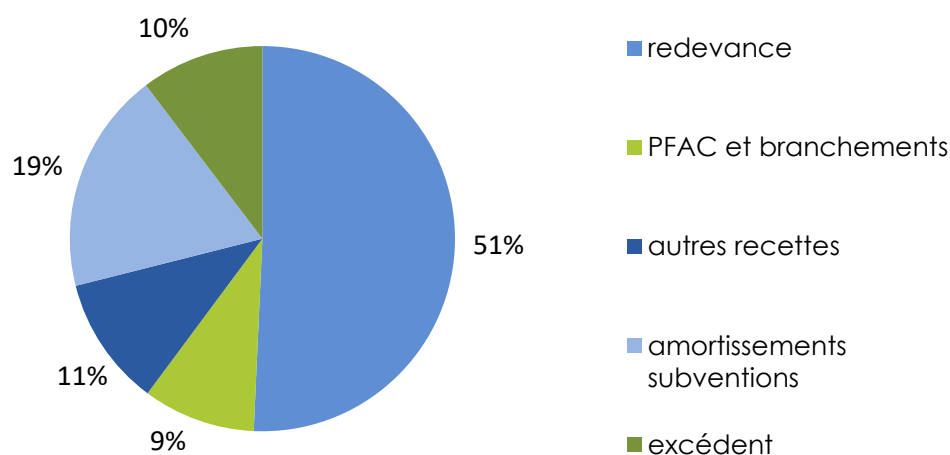
En 2024, le budget des eaux usées intègre une partie des réseaux de la commune de Méry-sur-Oise. C'est en grande partie une opération de régularisation pour les amortissements des

acquisitions. En revanche, pour les amortissements des subventions, il s'agit de les intégrer totalement à l'actif du syndicat. Pour cela, il convient de régulariser les amortissements antérieurs non réalisés par la commune.

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	C 6811/ : 59 488,31 €	C 777/ : 231 142,02 €
Section d'investissement	C 139xx / : 231 142,02 €	C 28xxx/ : 59 488,31 €

Des **dotations aux provisions pour risques et charges financiers** ont été inscrites au budget, en fonction des critères déterminés lors du Comité du 7 mars 2022.

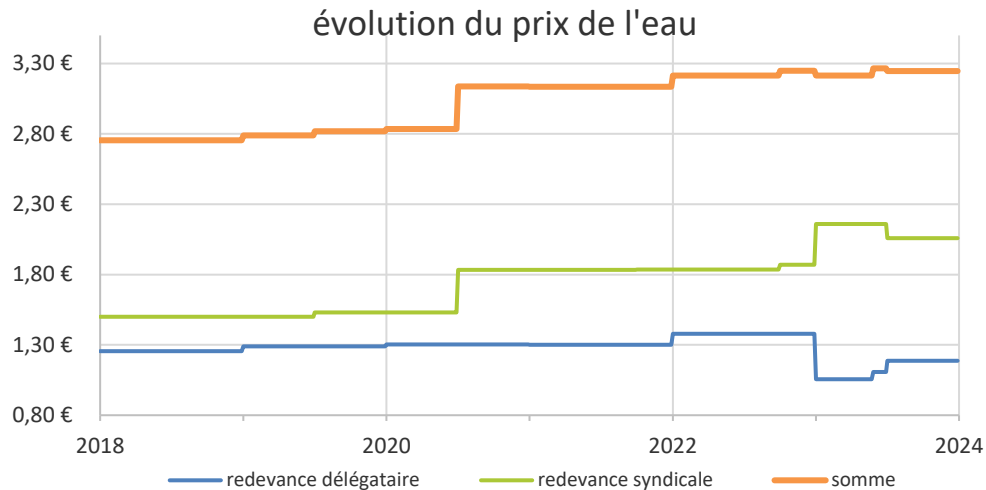
II. Les recettes de fonctionnement



Les ventes de produits et prestations de services représentent 2 371 746,10 €. Il s'agit de la recette la plus importante du budget (70%).

On retrouve notamment dans ce chapitre :

- La redevance syndicale (1 724 000 €).
- La participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC) (321 250 €).
- Le reversement du budget des eaux pluviales au budget des eaux usées (213 756,10 €). Cette somme est calculée en fonction d'un taux établi avec le ratio ml EP/ml EU et d'une assiette correspondant aux dépenses supportées par le budget des eaux usées alors qu'elles concernent les deux budgets. Le reversement fait l'objet d'une délibération.
- Les contrôles de conformité des usagers et non domestiques (112 450 €).



La prime d'épuration est supprimée en 2024 comme annoncé par l'Agence de l'Eau en 2022.

Les études sur la réutilisation des eaux usées traitées sont financées à 80% par l'Agence de l'Eau de Seine Normandie

Les autres produits de gestion courante s'élèvent à 12 534,86€. Il s'agit du loyer de la maison mise en location et du reversement du FCTVA.

Les opérations d'ordre correspondant aux amortissements des subventions :

- Celles reçues par le SIAVOS (401 264,10 €).
- A cela, s'ajoutent celles provenant du transfert de compétences de la commune de Méry-sur-Oise soit 231 142,02 €.

L'excédent de fonctionnement 2023 représente 376 481,48 €.

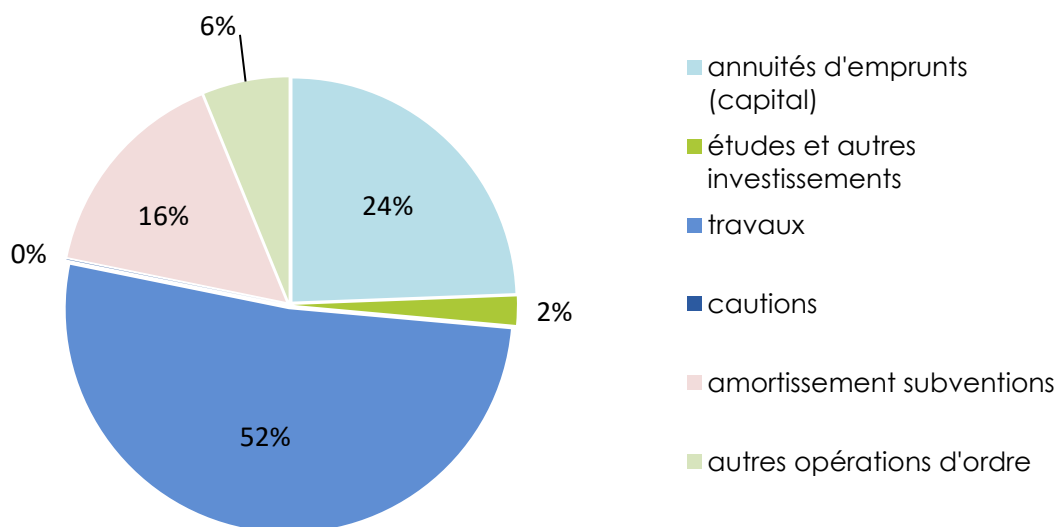
		Dépenses	Recettes	solde
Section de fonctionnement	Résultats de l'exercice	3 155 310,99	3 678 564,18	523 253,19
	Résultats antérieurs reportés (ligne 002)		376 481,48	376 481,48
	Résultat à affecter	3 155 310,99	4 055 045,66	899 734,67

Il a été décidé sur le budget 2024, l'affectation du résultat 2023 (899 734,67 €) de la manière suivante :

		Dépenses	Recettes
Affectation 2024	Prévision d'affectation en réserve (1068)	0,00	548 467,10
	Report en fonctionnement de recettes (002)	0,00	351 267,57

Le budget des eaux usées s'équilibre en section d'investissement, en dépenses et en recettes, à hauteur de 4 050 621,57 euros

III. Les dépenses d'investissement



Trois études sont budgétées en 2024 :

Les Hameaux de Frépillon	11 700 €
Réhabilitation du bâtiment administratif : toiture et aménagement	25 000 €
Étude d'opportunité de réalisation d'un bassin d'orage	25 000 €

Les travaux (chapitre 21) représentent 200 000 €.

Il s'agit des travaux de réhabilitation, de petits travaux ou de travaux de branchements qui ne donnent pas lieu au montage d'« une opération ».

Mais également la réhabilitation sans tranchées issue des inspections télévisées réalisées par le délégataire pour les ouvrages du syndicat.

Des **travaux sur le site de l'ancienne station** sont prévues en 2024 afin de mettre un place un parcours pédagogique sur les eaux usées et sur les eaux pluviales.

Il est prévu **diverses acquisitions de matériels et de logiciels** (informatique, mobilier ...) ainsi que le remplacement du **véhicule de service**.

Les grosses opérations de travaux s'élèvent à 1 326 802,47 € (avec reports).

Les opérations majeures sont :

Alimentation des péniches à Auvers-sur-Oise	164 440,79
Mise à niveau des branchements des berthelées à Auvers-sur Oise	129 593,20
Réhabilitation du poste KARAKIS à Mériel	178 170,00
Les Hameaux de Frépillon	149 598,48
Chemin de halage - vers Marcel Perrin à Méry-sur-Oise	105 000,00
Réhabilitation EU 2024	600 000,00

Les opérations pour compte de tiers regroupent quatre types d'opérations :

- Des travaux conventionnés avec les usagers (124 206,06 €)
- Les travaux de mise en conformité des réseaux privatifs subventionnés par l'Agence de l'Eau (174 537,45 €).
- La remise en conformité sous convention de la maison de l'Isle à Auvers-sur-Oise (30 860,83 €)
- Les travaux pour les Hameaux de Frépillon (181 654,80 €)

L'écriture comptable s'équilibre au budget primitif en dépenses et en recettes à la fin des travaux.

Les remboursements du capital de la dette qui représentent 24% des dépenses d'investissement s'élèvent à 988 011,96 €.

Quelques informations sur la dette :

Au 1^{er} janvier 2024, la dette globale du budget des eaux usées se présentait ainsi :

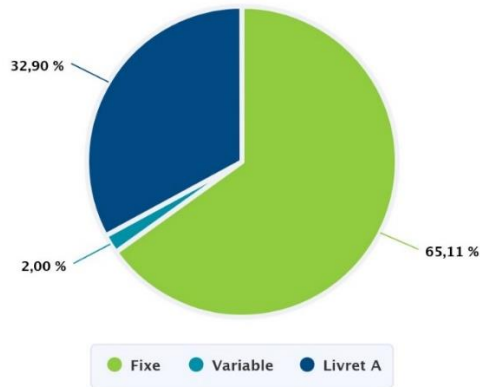
Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
7 567 500 €	3,07 %	8 ans et 7 mois	4 ans et 07 mois	46

Le taux moyen du syndicat s'établit à 2.53 % au 31/12/2022, ce qui est supérieur à la moyenne des syndicats (1,39 % au 31/12/2022). La présence de nombreux emprunts à taux fixe dans l'encours de dette n'ont pas permis à la collectivité de profiter du niveau historiquement bas des taux courts.

En revanche, la durée de vie résiduelle est de 10,6 ans en 2022 pour le SIAVOS, la moyenne des autres syndicats étant de 15 ans.

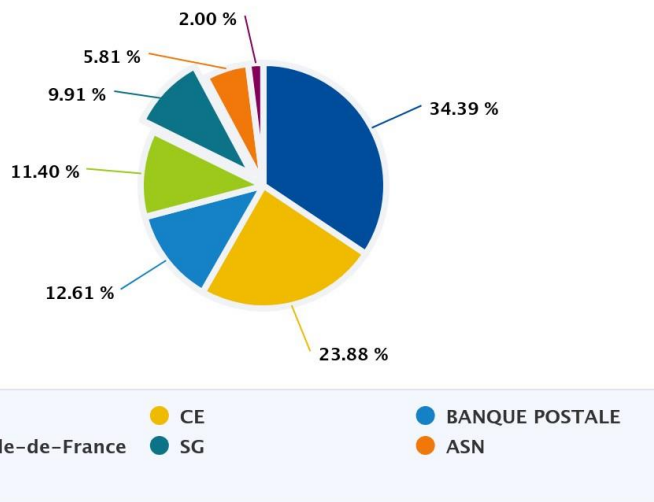
	2024	2025	2026	2027	2028	2033
Encours moyen	7 095 270,40 €	6 114 847,82 €	5 129 377,95 €	4 152 302,40 €	3 207 222,34 €	612 546,83 €
Capital payé sur la période	977 995,96 €	977 682,49 €	990 085,22 €	961 007,57 €	928 184,96 €	239 233,79 €
Intérêts payés sur la période	220 525,29 €	189 268,20 €	149 075,42 €	113 226,78 €	86 937,89 €	17 240,14 €
Taux moyen sur la période	3,02%	2,88%	2,66%	2,57%	2,51%	2,55%

a) Répartition par type de taux

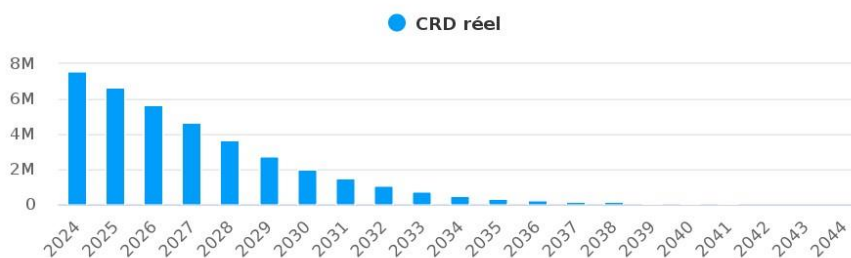


Type	Capital restant dû (CRD)	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	5 488 812,82 €	95,74%	2,73%
Variable	0,00 €	0,00%	0,00%
Livret A	244 221,78 €	4,26%	3,95%
Ensemble des risques	5 733 034,60 €	100,00%	2,78%

b) Répartition par prêteur



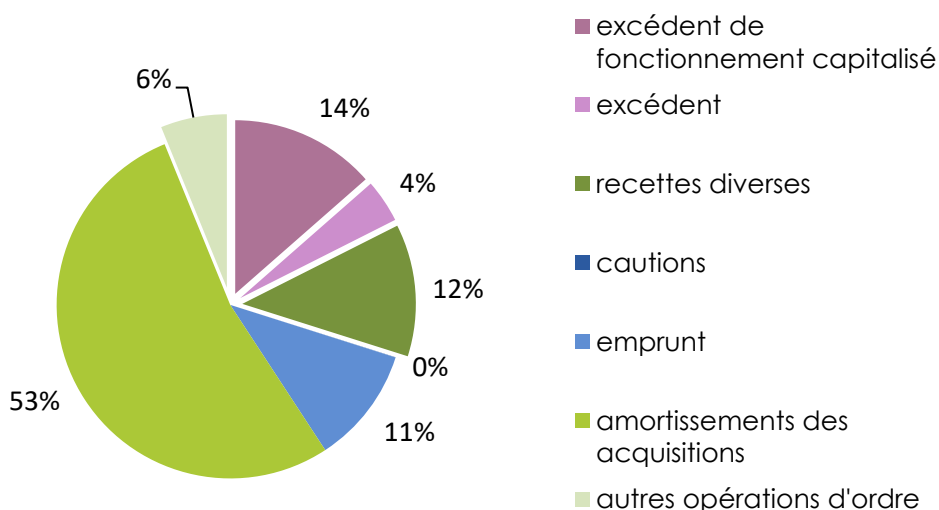
c) Evolution du Capital Restant Dû



Les opérations d'ordre s'élèvent à 882 406,12 €.

Il s'agit des amortissements des subventions reçues (632 406,12 €) et des écritures de régularisation d'actif (250 000 €).

IV. Les recettes d'investissement



Il n'y a pas de **subventions** budgétées concernant les opérations de travaux en 2024. Cependant certaines opérations pourront être éligibles, notamment aux aides du Département, ce dernier ayant modifié récemment ses règles d'attribution.

Les opérations pour compte de tiers regroupent quatre types d'opérations :

- Des travaux conventionnés avec les usagers (116 944,24 €)
- Les travaux de mise en conformité des réseaux privatifs subventionnés par l'Agence de l'Eau (162 951,70 €).
- La remise en conformité sous convention de la maison de l'Isle à Auvers-sur-Oise (30 860 €)
- Les travaux pour les Hameaux de Frépillon (181 654,80 €)

L'écriture comptable s'équilibre au budget primitif en dépenses et en recettes à la fin des travaux.

Un **emprunt** viendra financer les opérations de travaux. Il devrait se monter à 440 301,27 €.

L'année 2023 affichait un **excédent d'investissement** est de 162 862,01 € inscrit sur 2024.

		Dépenses	Recettes	solde
Section d'investissement	Résultats de l'exercice	3 038 629,30	2 634 571,38	-404 057,92
	Résultats antérieurs reportés (ligne 001)		566 919,93	566 919,93
	Solde global d'exécution	3 038 629,30	3 201 491,31	162 862,01

Considérant les résultats 2023, **une affectation du résultat de 548 467,10 € en réserve** est inscrite au budget 2024.

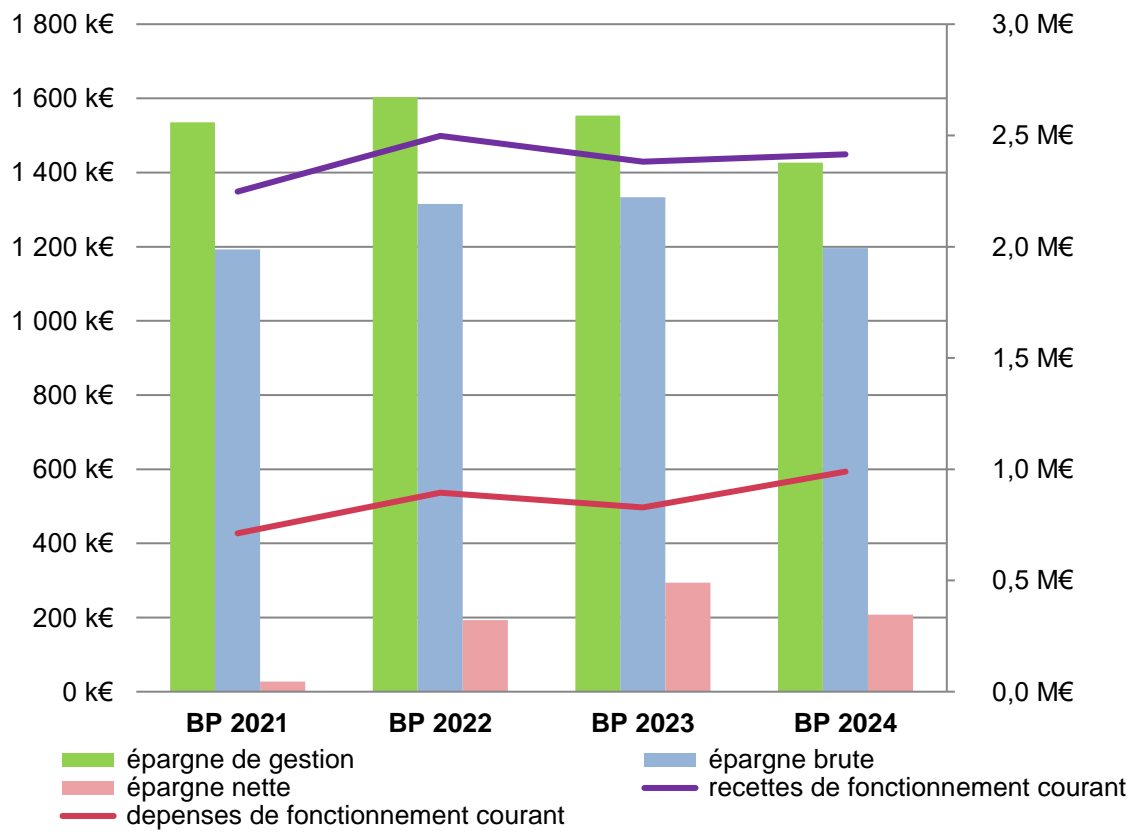
		Dépenses	Recettes
Affectation 2024	Prévision d'affectation en réserve (1068)	0,00	548 467,10
	Report en fonctionnement de recettes (002)	0,00	351 267,57
	Report en section d'investissement (001)		162 862,01

Les opérations d'ordre s'élèvent à 2 398 961,09 €.

Il s'agit des amortissements des subventions reçues (2 098 961,09 €), des écritures de régularisation d'actif (250 000 €) ainsi que des écritures de sortie d'actif (50 000 €).

V. Les épargnes

	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024
Recettes de fonctionnement courant	2 247 707,60 €	2 498 020,40 €	2 381 713,65 €	2 415 480,96 €
Dépenses de fonctionnement courant	711 890,24 €	894 277,77 €	827 902,96 €	989 036,00 €
EPARGNE DE GESTION	1 535 817,36 €	1 603 742,63 €	1 553 810,69 €	1 426 444,96 €
Intérêts de la dette	343 051,23 €	288 682,83 €	220 000,00 €	230 406,46 €
EPARGNE BRUTE	1 192 766,13 €	1 315 059,80 €	1 333 810,69 €	1 196 038,50 €
Remboursement du capital de la dette	1 165 261,59 €	1 121 840,36 €	1 039 573,55 €	988 011,96 €
EPARGNE NETTE (CAF)	27 504,54 €	193 219,44 €	294 237,14 €	208 026,54 €



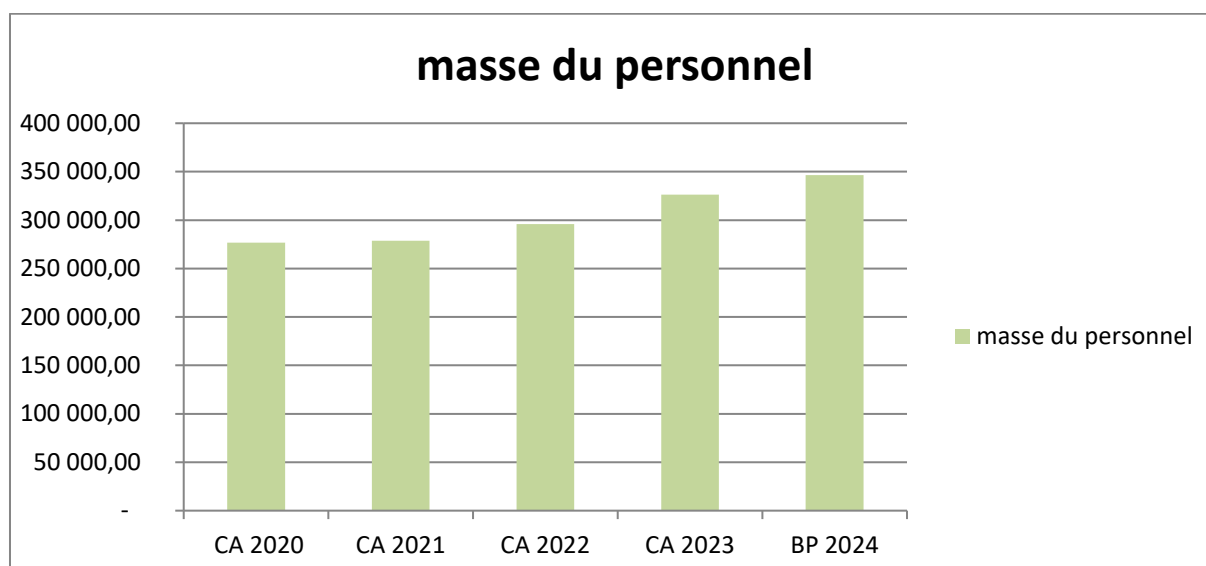
Partie 3 Le personnel

Les services du syndicat sont composés de 5 agents : 4 titulaires et 1 contractuel permanent.

Nombre d'agents	Catégories	Filières	Grades	ETP
5	3 A	2 "techniques"	1 ingénieur principal	3 ETP à temps complet
	1 B	3 "administratifs"	1 ingénieur	2 ETP à temps partiel
	1C		1 attaché	
			1 rédacteur principal	
			1 adjoint administratif	

Il n'est pas prévu d'embauche sur emploi permanent pour 2024.

Il est cependant envisagé une embauche sur un emploi saisonnier d'un mois maximum en période estivale.



Actuellement, deux agents sont à temps partiels. Le prévisionnel 2024 prévoit un retour à temps complet dans le cas où les agents le souhaiteraient.

Les dépenses de personnel se composent de la manière suivante :

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	BP2024
Traitement de base	137 597	140 440	146 307	157 806	161 368
Nouvelle bonification indiciaire	2 249	2 249	2 289	1 808	1 772
Régime indemnitaire	37 756	37 956	40 555	41 166	46 022
CIA	8 254	7 567	8 310	8 399	9 494

Partie 4 Conclusion

En eaux usées :

Le niveau de la redevance reste stable et permet au SIAVOS d'assurer les investissements nécessaires à l'entretien de ses installations et d'assurer un pilotage performant en modernisant ses outils de suivi.

En eaux pluviales :

La mutualisation du financement de ce service permet de construire un programme pluriannuel d'entretiens et d'investissements cohérents et permet une bonne visibilité sur les contributions des membres pour les années à venir.